

**SYNDICAT MIXTE  
POUR LA RESTRUCTURATION DE LA ZONE D'ACTIVITES  
DE PEDEBERT A SOORTS-HOSSEGOR**

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023

ID : 040-200019784-20231211-HO\_DL4\_111223-DE



N° 4

**Objet : Commercialisation du lotissement à vocation économique de l'extension Est du parc d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor : communication sur les décisions prises par le Président du Syndicat Mixte**

Le 11 décembre 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Sandra TOLLIS
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPADE

**Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :**

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Hervé BOUYRIE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à M. Xavier FORTINON

Etaient excusés :

- M. Julien PARIS
- M. Christophe VIGNAUD

Etaient également présents :

- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse Départementale
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU le traité de concession d'aménagement du lotissement à vocation économique de l'extension Est du parc d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor conclue le 25 Juillet 2017 entre le Syndicat Mixte pour la restructuration de la zone d'activités de Pédebert et la société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL),

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions de l'article 3.2 du traité de concession susvisé, le Syndicat Mixte délègue à son Président en exercice le pouvoir de donner l'accord du Syndicat Mixte sur les avant-projets d'exécution et sur le choix des cocontractants de la SATEL ainsi que des bénéficiaires des cessions de terrains,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- de prendre acte de la communication des décisions suivantes prises par le Président du Syndicat Mixte au titre de la délégation qui lui a été confiée en vertu du traité susvisé de concession d'aménagement du lotissement à vocation économique de l'extension Est du parc d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor :
  - **Vente au profit de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dont le siège est situé Allée des Camélia à SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40230), selon les caractéristiques suivantes :**
    - Cession des parcelles cadastrées sur la commune de Soorts-Hossegor section AP n° 147 / 148 / 149 / 150 d'une superficie totale de 5 000 m<sup>2</sup>
    - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'une pépinière d'entreprises
    - Prix : 400 000,00 € HT
    - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 5 juillet 2023
  - **Vente au profit de la société civile d'attribution LENTENTE dont le siège social est situé 269 Chemin de Sarrebruck à ANGRESSE (40150), selon les caractéristiques suivantes :**
    - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Soorts-Hossegor section AP n° 146 d'une superficie totale d'environ 1 368 m<sup>2</sup>
    - Acquisition foncière en vue de la construction d'un premier bâtiment comprenant 3 niveaux abritant un volume d'activités et bureaux et d'un deuxième bâtiment comprenant 4 niveaux abritant un Office notarial
    - Prix : 120 € HT / m<sup>2</sup>
    - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 11 octobre 2023

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON